



Anomalies comptabilité syndic de copropriété

Par **Guillot Alexandre**, le **09/11/2017** à **18:11**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement dont l'immeuble est géré par un syndicat de copropriété. Ce syndicat est d'une rare inefficacité et la communication avec eux est extrêmement lente et difficile.

Il y a quelques mois, j'ai remarqué que mes derniers paiements n'avaient pas été pris en compte (malgré un chèque débité). Après 2 mois à les harceler pour qu'ils règlent la situation, ils m'ont informé que tout était rentré dans l'ordre et m'ont expliqué que mon chèque avait été encaissé pour le compte d'un autre propriétaire... Je trouve cette explication très douteuse. De plus, je remarque maintenant que tous mes derniers paiements (émis par virement entre l'agence immobilière gérant pour moi la location de mon appartement et le syndic) n'apparaissent pas sur mon compte client (d'après ce dernier, je n'ai jamais rien payé et je suis débiteur d'un sacré montant, ce qui est évidemment faux).

Bref, j'aurais souhaité savoir quels sont mes recours pour surveiller plus attentivement leur comptabilité. Quels documents puis-je réclamer pour cela?

Est-ce à moi de systématiquement retrouver les preuves de mes paiements (que je possède, heureusement), ou dois-je les laisser se débrouiller pour m'assurer qu'ils aient bien mis de l'ordre dans leur comptabilité ?

Merci de l'aide que vous pourrez m'apporter.

Cordialement

Alexandre.